

RAPPORT SEMESTRIEL

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE EXCEL
Pour les six mois ayant pris fin le 31 mars 2017 et 2016

Les vérificateurs indépendants du Fonds n'ont pas procédé à l'examen de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par Comptables Professionnels Agréés, Canada. Des renseignements importants au sujet du Fonds sont présentés dans le prospectus simplifié. Il convient de lire le prospectus attentivement avant d'investir. Le rendement antérieur ne constitue ni une garantie ni un indice des résultats futurs. Les valeurs par part et les rendements des placements du Fonds fluctueront.

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter les états financiers de la gamme de fonds d'Excel Funds Management Inc. (« Excel ») pour le semestre clos le 31 mars 2017.

Les marchés émergents ont connu une solide remontée au cours du premier trimestre de 2017, surtout grâce aux actions indiennes. L'indice S&P BSE Sensex de l'Inde a offert un rendement de près de trois fois supérieur à celui de l'indice MSCI World (15,6 % contre 5,4 %) depuis le début de 2017.

Dans l'avenir, nous prévoyons que les pays à marché émergent continueront d'afficher une solide croissance, principalement en raison de la ferme volonté des marchés émergents de réaliser des réformes économiques et structurelles, et de l'évolution continue de ces marchés pour devenir des centres d'innovation et de production à valeur ajoutée plus élevée, plutôt que des centres de production à faible coût.

Afin d'accroître le rendement des fonds, nous avons recours à des stratégies dynamiques en matière de répartition géographique et de répartition sectorielle indépendante de celle des indices de référence. Grâce à notre partenariat avec des gestionnaires de portefeuille établis dans les pays au sein desquels nos fonds investissent, nous sommes en mesure d'investir dans des titres offrant un solide potentiel de croissance à long terme parmi l'éventail de titres divers au sein des marchés émergents, dans l'intérêt de nos investisseurs.

Nous sommes d'avis que des hausses progressives des taux d'intérêt aux États-Unis permettront l'ajustement des prix du marché en fonction d'une normalisation des taux d'intérêt selon un taux de base très faible. Ces hausses attendues depuis longtemps et leur mise en œuvre progressive ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les marchés émergents.

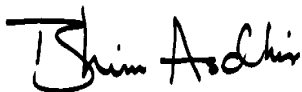
Dans l'intervalle, les conditions de croissance au sein des deux principaux marchés émergents, soit la Chine et l'Inde, demeurent favorables. Le gouvernement chinois poursuivra la mise en œuvre progressive de sa réforme et de la rationalisation de la capacité dans plusieurs secteurs composés surtout de sociétés d'État, notamment ceux de l'acier, du ciment et du minerai de fer. Nous privilégions certains secteurs de croissance de ce qu'on appelle la nouvelle Chine, comme la santé, l'éducation et la technologie, qui devraient tirer parti du rééquilibrage continu de l'économie et des facteurs à long terme comme le vieillissement de la population et l'automatisation.

En Inde, la victoire éclatante de Narendra Modi à l'élection de l'État de l'Uttar Pradesh a non seulement représenté un vote de confiance à l'égard du programme de réformes du premier ministre, mais a également accru la représentation de ce dernier à la Chambre haute, ce qui l'aidera à adopter d'autres réformes importantes. L'approbation du projet de loi sur la taxe sur les produits et services (la « TPS ») à la Chambre haute l'an dernier a été suivie par l'approbation de la Chambre basse en mars 2017. Le projet de loi sur la TPS devrait entrer en vigueur en juillet 2017. Cette loi simplifiera le code fiscal complexe du pays, et devrait stimuler son produit intérieur brut lorsqu'elle sera pleinement entrée en vigueur, l'Inde affichant déjà la plus forte croissance du PIB à l'échelle mondiale.

Conformément à son programme axé sur l'innovation, Excel continuera à enrichir sa gamme de produits au moyen de nouvelles solutions de placements gérées de façon active, afin d'offrir à ses clients un meilleur choix et une plus grande souplesse pour atteindre leurs objectifs de placement.

Nous aimerions profiter de l'occasion pour vous remercier de votre soutien continu et de la confiance que vous nous témoignez en tant que fournisseur de solutions de placement de premier plan.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Bhim D. Asdhir

Le président et chef de la direction

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels du fonds de placement. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires complets du fonds de placement pour la période. Les états financiers intermédiaires n'ont pas été révisés par les auditeurs externes du fonds de placement. Les porteurs de parts peuvent nous joindre au 1-888-813-9813. Ils peuvent également nous écrire à l'adresse suivante : Excel Funds, 2810 Matheson Blvd East, Plaza 4, Suite 800, Mississauga (Ontario), L4W 4X7, ou consulter notre site Web à l'adresse www.excelfunds.com pour demander une copie des états financiers, des politiques et des procédures relatives aux votes par procuration, du dossier des votes par procuration, de l'information trimestrielle sur le portefeuille ou du rapport annuel des activités du fonds de placement préparés par le comité d'examen indépendant.

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente l'opinion de la direction quant aux principaux facteurs et événements qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds du marché monétaire Excel (le « Fonds ») au cours du semestre clos le 31 mars 2017. Dans le présent rapport, « Excel » ou le « gestionnaire » désigne Excel Funds Management Inc., le gestionnaire du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours du semestre clos le 31 mars 2017, les parts de série A, de série F et de série I du Fonds ont enregistré un rendement de 0,06 %, de 0,12 % et de 0,13 %, respectivement, déduction faite des charges. À la fin de la période, l'actif du Fonds était composé à 58,0 % de bons du Trésor, à 26,0 % d'acceptations bancaires et à 12,2 % de papier commercial.

L'actif net du Fonds a augmenté, passant de 4,7 M\$ au 30 septembre 2016 à 5,3 M\$ au 31 mars 2017. L'augmentation de l'actif net découle principalement des achats nets des investisseurs de 0,6 M\$.

Au cours du semestre clos le 31 mars 2017, le Fonds a versé des distributions de 4 580 \$ (2016 : 7 262 \$) sur les parts de série A, de série F et de série I.

Depuis le 23 janvier 2009, en raison de la faiblesse sans précédent des taux d'intérêt à court terme au Canada, le gestionnaire a absorbé une partie des frais de gestion et des charges d'exploitation. L'absorption des charges par le gestionnaire a permis d'assurer un rendement positif pour le Fonds.

Au cours du semestre clos le 31 mars 2017, le Fonds a payé des charges d'exploitation de 14 120 \$ (2016 : 14 932 \$). Ce montant est présenté après déduction des charges de 53 123 \$ (2016 : 54 005 \$), auxquelles le gestionnaire a renoncé. Le gestionnaire pourrait cesser de renoncer aux frais de gestion et aux autres charges d'exploitation du Fonds en tout temps et sans préavis.

Événements récents

Depuis juillet 2015, la Banque du Canada maintient son taux de financement à un jour à 50 points de base. La dépréciation du dollar canadien et l'amélioration des perspectives à l'égard des prix de l'énergie se sont traduites par de meilleures perspectives de croissance pour le Canada, mais l'inflation, qui est mesurée par l'indice des prix à la consommation, est demeurée conforme ou inférieure à la cible de 2,0 % de la Banque du Canada, ce qui a permis à l'institution de maintenir ses taux inchangés. Aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine a haussé ses taux d'intérêt à deux reprises au cours des six derniers mois, les faisant passer de 0,5 % à 1,0 %, ce qui marque un retour à la normale en ce qui a trait à sa politique monétaire.

Cette décision d'accroître les taux d'intérêt s'appuie d'une part sur la reprise de l'économie américaine et, d'autre part, sur les résultats de l'élection aux États-Unis. Cette élection a permis aux Républicains d'obtenir le contrôle du Congrès, du Sénat et de la Maison-Blanche. Ce triple contrôle politique a stimulé les marchés, qui ont commencé à montrer des signes de relance en raison des dépenses d'infrastructures considérables et des réformes fiscales importantes. Excel Investment Counsel Inc. (« EICI » ou le « conseiller de portefeuille ») estime que la Fed continuera probablement à hausser les taux d'intérêt d'ici la fin de l'année, et au début de 2018.

Alors que la patience des investisseurs du marché monétaire a été mise à l'épreuve dans l'actuel contexte marqué par de faibles taux d'intérêt, le conseiller de portefeuille estime que sa stratégie consistant à se concentrer sur la qualité de crédit et la durée en fonction des conditions du marché, ainsi qu'à réduire les coûts de transaction, offre une option attrayante aux investisseurs qui cherchent à protéger leur capital.

Modifications comptables futures

L'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié la norme suivante, qui n'a pas encore été adoptée par le Fonds puisqu'elle n'est pas encore entrée en vigueur.

L'IASB a publié la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 9, Instruments financiers, qui remplace la Norme comptable internationale (« IAS ») 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (« IAS 39 »), la norme actuelle pour la comptabilisation des instruments financiers. La norme porte sur les éléments suivants :

- Classement et évaluation : la norme exige que les actifs financiers soient classés au coût amorti ou à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : la norme remplace le modèle actuel des pertes subies à l'égard de la dépréciation d'actifs financiers par un modèle des pertes attendues.
- Comptabilité de couverture : la norme remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

La norme prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de cette norme sur les états financiers du Fonds.

Rendement passé

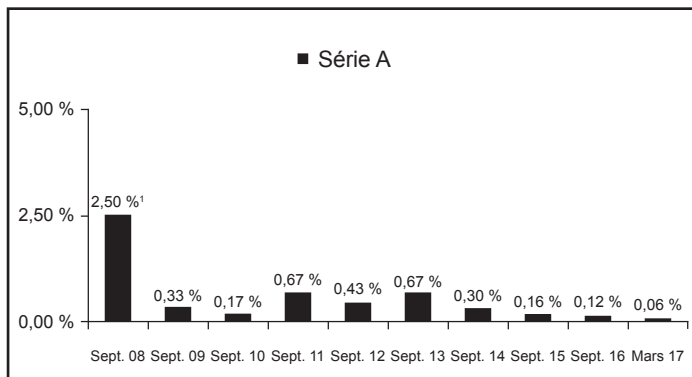
Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des courtages, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de prendre votre décision. Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement annuel composé historique total, compte tenu des variations de la valeur unitaire et du réinvestissement de toutes les distributions, mais sans prendre en considération les montants des distributions ni les frais d'acquisition, frais de rachat, autres frais accessoires ou impôts sur le revenu payables par l'investisseur et qui viendraient réduire ce rendement. Les placements dans les fonds communs ne sont pas garantis. Leur valeur varie fréquemment, et leur rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Les chiffres de rendement du Fonds supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts additionnelles du Fonds. Si vous détenez ce Fonds hors d'un régime enregistré, les intérêts et les gains en capital qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'ils vous soient versés en liquide ou réinvestis dans des parts additionnelles. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Cela diminue vos gains en capital ou augmente votre perte en capital lors d'un rachat subséquent par le Fonds, de sorte que vous n'êtes pas de nouveau assujetti à l'impôt sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

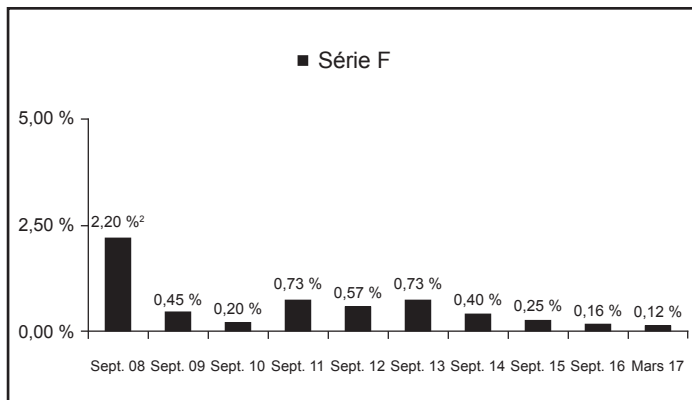
Le rendement passé du Fonds est présenté dans les graphiques suivants.

Rendements annuels

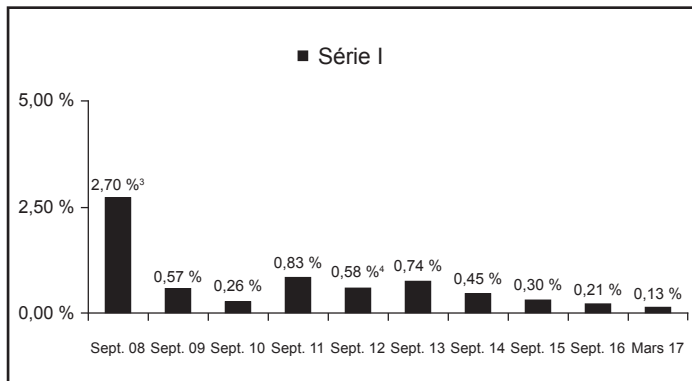
Les graphiques suivants présentent le rendement de chaque série de parts du Fonds pour le semestre clos le 31 mars 2017 et pour chacun des exercices antérieurs clos le 30 septembre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au 30 septembre de l'exercice visé, de la valeur d'un placement détenu au 1^{er} octobre ou à la date de création. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur.



1. Rendement pour la période allant du 5 décembre 2007 au 30 septembre 2008.



2. Rendement pour la période allant du 22 janvier 2008 au 30 septembre 2008.



3. Rendement pour la période allant du 6 décembre 2007 au 30 septembre 2008.

4. Rendement pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 9 septembre 2012, date à laquelle toutes les parts de série I ont été rachetées.

Aperçu du portefeuille
Au 31 mars 2017

Répartition du portefeuille

Catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Bons du Trésor	58,0 %
Acceptations bancaires	26,0 %
Papier commercial	12,2 %
Autres éléments d'actif net	3,8 %
Total	100,0 %

Les 25 principaux titres*

Émetteur	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 0,36 %, 6 avr. 2017	7,5 %
Province de la Saskatchewan, 0,55 %, 12 avr. 2017	7,4 %
Province du Nouveau-Brunswick, 0,59 %, 27 avr. 2017	7,3 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, 0,71 %, 15 mai 2017	7,1 %
Banque Royale du Canada, 0,77 %, 13 avr. 2017	6,6 %
Province de l'Ontario, 0,59 %, 31 mai 2017	6,6 %
La Banque Toronto-Dominion, 0,82 %, 16 mai 2017	6,6 %
Hydro One Limited, 0,63 %, 15 juin 2017	6,6 %
Province du Manitoba, 0,58 %, 28 juin 2017	6,6 %
Gouvernement du Canada, 0,42 %, 20 avr. 2017	5,7 %
Province de l'Alberta, 0,60 %, 2 mai 2017	5,7 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 0,76 %, 9 mai 2017	5,7 %
Nestlé Capital Canada Limited, 0,62 %, 23 mai 2017	5,6 %
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 0,59 %, 8 juin 2017	5,6 %
Province de la Colombie-Britannique, 0,60 %, 17 juill. 2017	5,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0 %

* Le Fonds ne détient que 16 titres.

Les placements et les pourcentages pourraient avoir changé au moment où vous achèterez vos parts de ce Fonds. Les principaux titres sont présentés trimestriellement. L'information trimestrielle sur le portefeuille est présentée sur le site Web des Fonds Excel à l'adresse suivante : www.excelfunds.com.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour les périodes indiquées. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des exercices ouverts avant le 1^{er} octobre 2013 est calculé conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »). L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2013 est calculé conformément aux IFRS. La valeur liquidative est calculée conformément à l'article 14.2 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement (le « Règlement 81-106 ») et est utilisée aux fins de l'établissement du prix des opérations. Les ratios et données supplémentaires sont calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds, par part (en dollars)¹

Série A	Mars 2017 ⁴	Sept. 2016	Sept. 2015	Sept. 2014	Sept. 2013	Sept. 2012
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) découlant des opérations :						
Total des produits	0,03	0,06	0,08	0,11	0,14	0,10
Total des charges	(0,02)	(0,05)	(0,07)	(0,08)	(0,07)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) de la période	—	—	—	—	—	—
Profits latents (pertes latentes) de la période	—	—	—	—	—	—
Total de l'augmentation (la diminution) découlant des opérations²	0,01	0,01	0,01	0,03	0,07	0,04
Distributions :						
À même les revenus	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,03)	(0,07)	(0,04)
Total des distributions³	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,03)	(0,07)	(0,04)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Série F	Mars 2017 ⁴	Sept. 2016	Sept. 2015	Sept. 2014	Sept. 2013	Sept. 2012
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) découlant des opérations :						
Total des produits	0,03	0,06	0,09	0,11	0,13	0,10
Total des charges	(0,02)	(0,04)	(0,06)	(0,07)	(0,06)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) de la période	—	—	—	—	—	—
Profits latents (pertes latentes) de la période	—	—	—	—	—	—
Total de l'augmentation (la diminution) découlant des opérations²	0,01	0,02	0,03	0,04	0,07	0,05
Distributions :						
À même les revenus	(0,01)	(0,02)	(0,03)	(0,04)	(0,07)	(0,05)
Total des distributions³	(0,01)	(0,02)	(0,03)	(0,04)	(0,07)	(0,05)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Série I	Mars 2017 ⁴	Sept. 2016	Sept. 2015	Sept. 2014	Sept. 2013	Sept. 2012
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	10,00	10,00	10,00	10,00	—	10,00
Augmentation (diminution) découlant des opérations :						
Total des produits	0,03	0,05	0,08	0,10	0,11	0,08
Total des charges	(0,02)	(0,03)	(0,05)	(0,06)	(0,04)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) de la période	—	—	—	—	—	—
Profits latents (pertes latentes) de la période	—	—	—	—	—	—
Total de l'augmentation (la diminution) découlant des opérations²	0,01	0,02	0,03	0,04	0,07	0,06
Distributions :						
À même les revenus	(0,01)	(0,02)	(0,03)	(0,04)	(0,07)	(0,06)
Total des distributions³	(0,01)	(0,02)	(0,03)	(0,04)	(0,07)	(0,06)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	—

1. Ces données sont tirées des états financiers annuels audités et du rapport financier intermédiaire non audité du Fonds, exception faite des données de 2014, qui ont été retraitées conformément aux exigences des IFRS. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du Fonds. Une explication de ces différences se trouve dans les notes annexes. Ce tableau n'est pas destiné à illustrer le rapprochement de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part au début et à la fin de la période.

2. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution découlant des opérations est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

4. Pour le semestre clos le 31 mars 2017.

Faits saillants financiers (suite)

Ratios et données supplémentaires

Série A	Mars 2017 ³	Sept. 2016	Sept. 2015	Sept. 2014	Sept. 2013	Sept. 2012
Valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹	3 613	4 147	5 415	4 903	6 276	8 772
Valeur liquidative par part ¹	10	10	10	10	10	10
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹	361	415	541	490	627	877
Ratio des frais de gestion (en %) ²	0,52	0,51	0,67	0,76	0,73	0,60
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (en %) ²	2,46	1,76	2,36	2,12	2,10	2,00
Série F	Mars 2017 ³	Sept. 2016	Sept. 2015	Sept. 2014	Sept. 2013	Sept. 2012
Valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹	277	32	133	16	27	73
Valeur liquidative par part ¹	10	10	10	10	10	10
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹	28	3	13	2	3	7
Ratio des frais de gestion (en %) ²	0,44	0,45	0,63	0,71	0,64	0,47
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (en %) ²	1,91	1,62	2,04	1,85	1,73	1,60
Série I	Mars 2017 ³	Sept. 2016	Sept. 2015	Sept. 2014	Sept. 2013	Sept. 2012
Valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹	1 414	562	1 558	1 205	927	–
Valeur liquidative par part ¹	10	10	10	10	10	–
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹	141	56	156	120	93	–
Ratio des frais de gestion (en %) ²	0,37	0,34	0,53	0,59	0,38	0,23
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (en %) ²	1,86	1,27	1,77	1,59	1,27	1,18

- Données au 31 mars ou au 30 septembre, selon le cas.
- Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Au cours de la période pendant laquelle une série est établie ou rétablie, le ratio des frais de gestion est annualisé à compter de la date de création ou de rétablissement.
- Pour le semestre clos le 31 mars 2017.

Frais de gestion

Pour le semestre clos le 31 mars 2017, le gestionnaire a reçu des frais de gestion de 12 952 \$ (2016 : 15 179 \$) pour la gestion quotidienne et les services d'administration. Les frais de gestion pour chaque série correspondent à un pourcentage de sa valeur liquidative à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable. Les frais de gestion du Fonds ont été utilisés pour payer aux conseillers de portefeuille les coûts liés à la gestion du portefeuille de placements, à l'analyse des placements, à la formulation de recommandations, à la prise de décisions quant aux placements et à la prise de dispositions de courtage pour la vente et l'achat de titres en portefeuille. Le gestionnaire a également utilisé les frais de gestion pour payer les commissions et autres rémunérations (collectivement, les « frais de distribution ») versées aux courtiers inscrits pour les parts du Fonds souscrites et détenues par les investisseurs. Les autres services offerts par Excel comprennent notamment la préparation et le dépôt des prospectus et des documents connexes, la tenue des livres comptables, l'exécution des opérations sur valeurs, la surveillance de la conformité avec les exigences réglementaires ainsi que la préparation de tous les documents écrits et imprimés destinés aux investisseurs.

Au cours du semestre clos le 31 mars 2017, Excel a absorbé des charges d'exploitation de 53 123 \$ (2016 : 54 005 \$). Excel peut arrêter d'absorber ces charges en tout temps sans préavis.

Au cours du semestre clos le 31 mars 2017, Excel a reçu des frais d'administration de 3 103 \$ (2016 : 6 447 \$) liés aux activités d'exploitation du Fonds.

Autres transactions entre parties liées

Excel a formé un comité d'examen indépendant responsable de l'examen, entre autres, des questions de conflit d'intérêts et chargé de porter un jugement impartial sur ces questions. Le comité d'examen indépendant examine les possibles situations de conflit d'intérêts que lui soumet Excel et détermine si les solutions proposées constituent un résultat juste et raisonnable pour les Fonds Excel. En outre, le comité d'examen indépendant examine régulièrement les politiques et procédures d'Excel en matière de conflit d'intérêts. Le comité d'examen indépendant rédige, au moins une fois par année, un rapport sur ses activités à l'intention des investisseurs, lequel peut être consulté sur les sites www.excellfunds.com et www.sedar.com.

Excel a retenu les services d'EICI à titre de conseiller de portefeuille du Fonds. EICI est une filiale en propriété exclusive d'Asdhir Enterprises Inc., qui détient également la majorité des actions avec droit de vote d'Excel.

Au cours du semestre clos le 31 mars 2017, le Fonds Inde Excel, également géré par Excel, a acquis 235 168 parts de série I du Fonds (2016 : 280 213) et a racheté 150 000 parts de série I du Fonds (2016 : 230 000). Au 31 mars 2017, le Fonds Inde Excel détenait 141 362 parts de série I du Fonds (2016 : 206 019).

Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution : 5 décembre 2007

Le fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série. Le nombre de parts de chaque série émises et en circulation est présenté à la rubrique « Faits saillants financiers ».

Les séries sont offertes par Excel Funds Management Inc. (2810 Matheson Blvd. East, Suite 800, Mississauga (Ontario), L4W 4X7; 1-800-813-9813; www.excelfunds.com).

Série A

Les parts de série A sont en vente sur une base continue et peuvent être achetées par la remise d'un ordre d'achat au courtier ou au conseiller financier. Trois options existent à l'achat des parts de série A du Fonds, soit l'option avec frais d'acquisition initiaux, l'option avec frais d'acquisition reportés et l'option avec frais d'acquisition selon le volume. Le placement initial minimal dans le Fonds exigé pour l'option avec frais d'acquisition initiaux ou l'option avec frais d'acquisition reportés est de 250 \$. Le placement initial minimal dans le Fonds exigé pour l'option avec frais d'acquisition selon le volume est de 250 \$.

Date de création :	5 déc. 2007
Frais de gestion :	0,50 %
Frais d'acquisition :	Jusqu'à 5,00 %
Frais de rachat :	Jusqu'à 5,75 %
Frais de rachat de l'option à frais modérés :	Jusqu'à 2,50 %

Série F

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme comportant des frais parrainé par un courtier; ces investisseurs paient des frais en fonction de l'importance de leur actif plutôt que de payer des commissions sur chaque opération. Les parts de série F ne sont offertes que par l'intermédiaire de courtiers ou de planificateurs financiers qui offrent certains programmes « intégrés » ou programmes comportant des frais ayant été approuvés par Excel. Le courtier ou le conseiller financier doit conclure une entente avec Excel avant de vendre des parts de série F. Le placement initial minimal exigé pour les parts de série F est de 250 \$.

Date de création :	22 janv. 2008
Frais de gestion :	0,25 %
Frais d'acquisition :	¹
Frais de rachat :	s.o.
Frais de rachat de l'option à frais modérés :	s.o.

Série I

Les parts de série I ont été conçues pour les investisseurs institutionnels et sont vendues conformément aux dispenses de prospectus applicables.

Date de création :	6 déc. 2007
Frais de gestion :	²
Frais d'acquisition :	s.o.
Frais de rachat :	s.o.
Frais de rachat de l'option à frais modérés :	s.o.

1. Aucuns frais d'acquisition ne sont payables sur les parts de série F, mais les investisseurs dans des parts de série F doivent habituellement payer à leur courtier des frais de consultation ou des frais en fonction de l'importance de l'actif en plus des frais de gestion liés aux parts de série F payables par le Fonds.
2. Les frais de gestion liés aux parts de série I sont négociés entre l'institution et Excel Funds Management Inc.

Un mot sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs ou qui comprend des termes comme « s'attendre à », « être d'avis que », « avoir l'intention de », « prévoir », « croire » ou « estimer » et des expressions similaires, ou la version négative de tels termes. De plus, tout énoncé qui peut être fait au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que prendra peut-être le Fonds est considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par nature assujétis, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds, ainsi qu'à des facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels peuvent être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus par un énoncé prospectif du Fonds. Plusieurs facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions économiques et politiques et les facteurs de marché généraux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, les taux d'intérêt et de change, la situation des marchés boursiers et des capitaux mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs précitée n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre des décisions de placement, et nous vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs. De plus, nous vous avisons que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

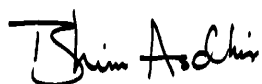
États de la situation financière

Au 31 mars 2017 (non audité) et au 30 septembre 2016 (audité)
(en dollars canadiens)

	2017	2016
Actif		
Actifs courants		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	5 101 044 \$	4 647 097 \$
Trésorerie	212 856	123 705
Intérêts à recevoir	831	704
Total de l'actif	5 314 731	4 771 506
Passif		
Passifs courants		
Charges à payer	9 355	23 342
Frais de gestion à payer	1 151	1 006
Rachats à payer	122	5 793
Total du passif	10 628	30 141
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 304 103 \$	4 741 365 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	3 613 340 \$	4 147 254 \$
Série F	277 147 \$	32 174 \$
Série I	1 413 616 \$	561 937 \$
Nombre de parts en circulation (note 7)		
Série A	361 334	414 725
Série F	27 715	3 217
Série I	141 362	56 194
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 12)		
Série A	10,00 \$	10,00 \$
Série F	10,00 \$	10,00 \$
Série I	10,00 \$	10,00 \$
* Placements, au coût moyen	5 101 044 \$	4 647 097 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration d'Excel Funds Management Inc., à titre de gestionnaire :



Bhim D. Asdhir, administrateur



Glenn W. Cooper, administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 31 mars
(en dollars canadiens)

	2017	2016
Produits		
Produits d'intérêts aux fins de distribution	18 700 \$	22 194 \$
Total des produits	18 700	22 194
Charges (note 9)		
Frais d'administration	39 613	40 735
Frais de gestion	12 952	15 179
Frais juridiques	7 286	4 861
Honoraires d'audit	6 462	7 021
Frais de présentation de l'information aux porteurs de titres	562	507
Honoraires du comité d'examen indépendant	170	317
Honoraires du fiduciaire	118	134
Droits de garde	80	183
Total des charges, avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	67 243	68 937
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire (note 9)	(53 123)	(54 005)
Charges nettes, après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	14 120	14 932
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 580 \$	7 262 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	2 458 \$	4 668 \$
Série F	322 \$	133 \$
Série I	1 800 \$	2 461 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,01 \$	0,01 \$
Série F	0,01 \$	0,01 \$
Série I	0,01 \$	0,02 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour le semestre clos le 31 mars 2017
(en dollars canadiens)

	Série A	Série F	Série I	Total
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	4 147 254 \$	32 174 \$	561 937 \$	4 741 365 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 458	322	1 800	4 580
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	1 951 183	593 046	2 349 879	4 894 108
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	2 458	322	1 800	4 580
Montants payés au rachat de parts rachetables	(2 487 555)	(348 395)	(1 500 000)	(4 335 950)
(Diminution) augmentation nette liée aux opérations sur les parts rachetables	(533 914)	244 973	851 679	562 738
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu de placement net	(2 458)	(322)	(1 800)	(4 580)
	(2 458)	(322)	(1 800)	(4 580)
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(533 914)	244 973	851 679	562 738
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	3 613 340 \$	277 147 \$	1 413 616 \$	5 304 103 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour le semestre clos le 31 mars 2016
(en dollars canadiens)

	Série A	Série F	Série I	Total
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	5 415 411 \$	132 832 \$	1 558 233 \$	7 106 476 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 668	133	2 461	7 262
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	2 087 168	31 664	2 800 000	4 918 832
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	3 496	133	1 956	5 585
Montants payés au rachat de parts rachetables	(2 377 790)	(99 427)	(2 300 000)	(4 777 217)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables	(287 126)	(67 630)	501 956	147 200
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu de placement net	(4 668)	(133)	(2 461)	(7 262)
	(4 668)	(133)	(2 461)	(7 262)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(287 126)	(67 630)	501 956	147 200
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	5 128 285 \$	65 202 \$	2 060 189 \$	7 253 676 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les semestres clos les 31 mars
(en dollars canadiens)

	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 580 \$	7 262 \$
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(127)	5 171
Diminution des charges à payer et autres passifs	(13 842)	(4 278)
Achat de placements	(15 853 839)	(11 305 182)
Produit de la vente de placements	15 399 892	11 000 000
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(463 336)	(297 027)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 894 108	4 911 831
Montants payés au rachat de parts rachetables	(4 341 621)	(4 774 217)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	-	(1 677)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	552 487	135 937
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	89 151	(161 090)
Trésorerie au début de la période	123 705	378 146
Trésorerie à la fin de la période	212 856 \$	217 056 \$
Éléments de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie en banque	212 856 \$	217 056 \$
	212 856 \$	217 056 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableau des placements (non audité)

Au 31 mars 2017
(en dollars canadiens)

Description	Date d'échéance	Valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Bons du Trésor (58,0 %)				
Gouvernement du Canada, 0,36 %	6 avr. 2017	400 000	399 976	399 976
Gouvernement du Canada, 0,42 %	20 avr. 2017	300 000	299 932	299 932
Province de l'Alberta, 0,60 %	2 mai 2017	300 000	299 843	299 843
Province de la Colombie-Britannique, 0,60 %	17 juill. 2017	300 000	299 466	299 466
Province du Manitoba, 0,58 %	28 juin 2017	350 000	349 504	349 504
Province du Nouveau-Brunswick, 0,59 %	27 avr. 2017	390 000	389 829	389 830
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 0,59 %	8 juin 2017	300 000	299 665	299 664
Province de l'Ontario, 0,59 %	31 mai 2017	350 000	349 655	349 655
Province de la Saskatchewan, 0,55 %	12 avr. 2017	390 000	389 930	389 930
			3 077 800	3 077 800
Acceptations bancaires (26,0 %)				
La Banque de Nouvelle-Écosse, 0,71 %	15 mai 2017	375 000	374 674	374 674
Banque Royale du Canada, 0,77 %	13 avr. 2017	350 000	349 904	349 904
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 0,76 %	9 mai 2017	300 000	299 758	299 758
La Banque Toronto-Dominion, 0,82 %	16 mai 2017	350 000	349 638	349 638
			1 373 974	1 373 974
Papier commercial (12,2 %)				
Hydro One Limited, 0,63 %	15 juin 2017	350 000	349 539	349 539
Nestlé Capital Canada Limited, 0,62 %	23 mai 2017	300 000	299 731	299 731
			649 270	649 270
Total des placements (96,2 %)			5 101 044 \$	5 101 044 \$
Autres éléments d'actif net (3,8 %)				203 059
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)				5 304 103 \$

1. Constitution et structure du Fonds

Le Fonds du marché monétaire Excel (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire à capital variable constituée sous le régime des lois de la province de l'Ontario en vertu de la déclaration de fiducie datée du 23 décembre 2004 (modifiée le 22 octobre 2007). Le siège social du Fonds est situé au 2810 Matheson Boulevard East, Suite 800, Mississauga (Ontario) L4W 4X7. Le Fonds a commencé ses activités le 5 décembre 2007.

Excel Funds Management Inc. (« Excel » ou le « gestionnaire ») agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de promoteur du Fonds. Excel a retenu les services d'Excel Investment Counsel Inc. (« EICI » ou le « conseiller de portefeuille ») à titre de conseiller de portefeuille du Fonds. EICI est une filiale en propriété exclusive d'Asdhir Enterprises Inc. (« Asdhir »), qui détient également la majorité des actions avec droit de vote d'Excel. Asdhir est sous le contrôle d'un actionnaire d'Excel. L'objectif de placement du Fonds consiste à obtenir le revenu d'intérêt le plus élevé tout en préservant le capital et la liquidité en investissant principalement dans des instruments du marché monétaire et des titres à revenu fixe canadiens.

Le Fonds investit dans des instruments du marché monétaire et dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par des agences gouvernementales, des obligations d'institutions financières, du papier commercial et des obligations de première qualité émises par des sociétés. Le Fonds peut investir dans des titres étrangers conformément à son objectif de placement fondamental. Même si le prix par part du Fonds peut monter ou descendre, le conseiller de portefeuille tente de maintenir un prix par part de 10,00 \$. Pour ce faire, il y a distribution du revenu sur une base mensuelle, et le revenu net de placement du Fonds est calculé chaque jour ouvrable et s'accumule de manière proportionnelle entre les mains des investisseurs. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêts, de rachat et de prise en pension de titres, comme le permettent les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. De telles opérations, le cas échéant, seront uniquement effectuées avec des contreparties qu'Excel et le conseiller de portefeuille jugent solvables.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et comme l'exigent les lois sur les valeurs mobilières canadiennes et le Conseil des normes comptables du Canada.

3. Résumé des principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds peuvent inclure des placements à court terme, des obligations (collectivement appelés les « placements »), de la trésorerie, des intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des sommes à recevoir pour placements vendus, des charges à payer, des frais de gestion à payer, des sommes à payer pour placements achetés et des rachats à payer. Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats normalisés et les ventes normalisées d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au prix de rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent le montant requis à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu, au taux d'intérêt effectif du contrat.

Le Fonds compense seulement les actifs et les passifs financiers s'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Parts rachetables et actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds a émis trois séries de parts rachetables : la série A, la série F et la série I. Les trois ont égalité de rang à tous les égards importants et sont assorties des mêmes modalités, sauf pour le taux des frais de gestion (présenté à la note 9).

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté à la note 7.

- Les parts de série A sont destinées aux investisseurs individuels qui font un placement initial minimal de 250 \$.
- Les parts de série F sont destinées à tout investisseur qui place et conserve un total minimal de 250 \$ dans un ou plusieurs Fonds Excel, qui prend part à un programme comportant des frais parrainé par un courtier ou à un programme intégré et qui est assujéti à des frais en fonction de l'actif (plutôt que de payer des commissions sur les transactions) payables à leur courtier en contrepartie de ses services continus de planification financière et de conseil.
- Les parts de série I sont offertes aux investisseurs institutionnels et sont vendues conformément aux dispenses de prospectus applicables.

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Parts rachetables et actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Série	Date de création	Frais d'acquisition	Frais de rachat	Frais de rachat de l'option à frais modérés
Série A	5 décembre 2007	Jusqu'à 2,00 %	Jusqu'à 5,75 %	Jusqu'à 2,50 %
Série F	22 janvier 2008	i)	s.o.	s.o.
Série I	6 décembre 2007	s.o.	s.o.	s.o.

i) Aucuns frais d'acquisition ne sont payables sur les parts de série F, mais les investisseurs dans des parts de série F doivent habituellement payer à leur courtier des frais de consultation ou des frais en fonction de l'importance de l'actif, en plus des frais de gestion liés aux parts de série F payables par le Fonds.

Les parts rachetables de chaque série peuvent être remises au Fonds en tout temps contre un montant en espèces correspondant à une quote-part de la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie de parts concernée.

Les parts rachetables de chaque série du Fonds sont émises et rachetées selon la valeur liquidative par part de chaque série, qui est calculée à la clôture de chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte aux fins de négociation. La valeur liquidative par part correspond à l'actif net par série, établi en fonction de la déclaration de fiducie cadre du Fonds, divisé par le nombre total de parts en circulation de chaque série.

Les porteurs de parts ont le droit de recevoir des distributions lorsqu'elles sont déclarées. Les distributions versées relativement à des parts du Fonds sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds ou, au gré du porteur de part, versées en espèces. Le capital du Fonds est géré conformément aux objectifs, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds. Le Fonds n'est soumis à aucune restriction ou exigence particulière en matière de capital à l'égard des souscriptions ou des rachats de parts, autres que les exigences de souscriptions minimales.

Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Les parts du Fonds ne satisfont pas aux critères de la Norme comptable internationale (« IAS ») 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), permettant le classement dans les capitaux propres et, par conséquent, elles ont été classées dans les passifs financiers. Les parts en circulation du Fonds comportent une obligation contractuelle en vertu de laquelle le bénéfice net et les gains en capital réalisés nets doivent être distribués sur une base annuelle et, par conséquent, la clause de rachat en vigueur n'est pas la seule obligation associée aux parts. En outre, les caractéristiques des diverses séries de parts du Fonds varient d'une série à l'autre. Par conséquent, les parts rachetables en circulation du Fonds sont classées dans les passifs financiers conformément aux exigences d'IAS 32.

c) Instruments financiers par catégorie

Le Fonds classe ses placements à la juste valeur par le biais du résultat net, une catégorie qui comprend deux sous-catégories : les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que ceux initialement désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un actif ou un passif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction s'il a été acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir ou si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les actifs et les passifs financiers initialement désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments financiers qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, mais qui sont gérés et dont le rendement est évalué à la juste valeur conformément à la stratégie de placement du Fonds. Les instruments financiers dérivés du Fonds (le cas échéant) sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, tandis que tous les autres placements sont initialement désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les autres actifs financiers sont classés comme des prêts et créances. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs et comptabilisé au prix de rachat, et tous les autres passifs financiers sont classés comme « autres passifs financiers ».

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

d) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme des dérivés et des titres négociables cotés en Bourse) est fondée sur les cours de clôture à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier cours du marché des actifs et des passifs financiers lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date en question. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur compte tenu des faits et circonstances particuliers applicables.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à la date de clôture de la période comptable est déterminée comme suit :

- i) Les titres à revenu fixe, y compris les obligations négociées sur des marchés actifs, sont évalués selon le dernier cours de marché enregistré par le marché sur lequel ces obligations sont principalement négociées. La juste valeur des obligations pour lesquelles aucun cours boursier n'est disponible correspond aux cours médians moyens fixés par les courtiers en valeurs mobilières pertinents.
- ii) Les instruments de créance à court terme sont comptabilisés au coût amorti, qui se rapproche généralement de la juste valeur.
- iii) Les actifs et passifs financiers (autres que les titres de placement), y compris la trésorerie, les intérêts à recevoir, les souscriptions à recevoir, les sommes à recevoir pour placements vendus, les charges à payer, les frais de gestion à payer, les sommes à payer pour placements achetés et les rachats à payer, sont évalués au coût ou au coût amorti. Puisque ces éléments sont de nature à court terme, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

e) Opérations de placements et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à la cession d'un placement sont passés en charges et inclus au poste Coûts de transaction des états du résultat global. Le coût d'investissement d'un titre représente le montant versé et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, déduction faite des coûts de transaction.

Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements et la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Les produits d'intérêts aux fins de distribution sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement en fonction du taux d'intérêt nominal. Les produits d'intérêts aux fins de distribution constituent la base fiscale servant au calcul de l'intérêt reçu assujéti à l'impôt. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende.

Le revenu, les profits (pertes) nets réalisés et les profits (pertes) nets latents sont répartis proportionnellement entre les séries.

f) Monnaie fonctionnelle et conversion des devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Toute monnaie autre que la monnaie fonctionnelle constitue une devise pour le Fonds.

Les montants libellés en devises sont convertis en dollars canadiens de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les revenus et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

g) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, est présentée dans les états du résultat global et elle correspond, pour chaque série de parts, à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation sur la période attribuable à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la série correspondante au cours de la période.

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

h) Modifications comptables futures

L'IASB a publié la norme suivante, qui n'a pas encore été adoptée par le Fonds puisqu'elle n'est pas encore entrée en vigueur.

L'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), la norme actuelle pour la comptabilisation des instruments financiers. La norme porte sur les éléments suivants :

- Classement et évaluation : la norme exige que le classement des actifs financiers soit au coût amorti ou à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : la norme remplace le modèle actuel des pertes subies à l'égard de la dépréciation d'actifs financiers par un modèle des pertes attendues.
- Comptabilité de couverture : la norme remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

La norme prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de cette norme sur les états financiers du Fonds.

4. Estimations, hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application de ses méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses au sujet d'événements futurs. Ces estimations sont faites en fonction de l'information disponible à la date de publication des états financiers. Les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations.

Utilisation d'estimations

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie au moyen de sources de prix du marché réputées fiables (comme des agences d'évaluation) ou des prix indicatifs de teneurs de marché. Les cours non officiels obtenus des sources de prix peuvent être indicatifs et non exécutoires. Si aucune donnée de marché n'est disponible, le Fonds peut évaluer les positions en utilisant ses propres modèles, qui sont habituellement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues au sein du secteur d'activité. Les modèles qui servent à déterminer la juste valeur sont validés et périodiquement revus par du personnel chevronné du gestionnaire, indépendamment des parties qui les ont créés.

Les modèles utilisent des données observables, dans la mesure du possible. Toutefois, certains éléments comme le risque de crédit (tant celui associé à l'entité que celui associé à la contrepartie), la volatilité et les corrélations exigent du gestionnaire qu'il fasse des estimations. Les modifications apportées aux hypothèses concernant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs des instruments financiers présentées. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent au marché correspondant. Se reporter à la note 3 pour plus de détails concernant l'évaluation de la juste valeur pour les instruments financiers du Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si l'activité du Fonds consiste ou non à investir sur la base d'un rendement global dans le but d'appliquer l'option de la juste valeur aux actifs financiers conformément à IAS 39. Parmi les jugements les plus importants, il faut déterminer que certains placements sont détenus à des fins de transaction et que l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne le sont pas.

4. Estimations, hypothèses et jugements comptables importants (suite)

Utilisation de jugements (suite)

Entité d'investissement

Pour déterminer si le Fonds constitue une entité d'investissement, Excel pourrait devoir exercer des jugements visant à établir si le Fonds possède les caractéristiques typiques d'une entité d'investissement. Conformément à la définition d'une entité d'investissement, le Fonds obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement et évalue la performance de ses placements sur la base de la juste valeur.

Monnaie fonctionnelle

La direction tient compte de divers indicateurs économiques et d'autres facteurs afin de déterminer la monnaie fonctionnelle. Même si les placements et les produits connexes sont principalement libellés en devises, la direction a établi que le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle du Fonds, puisque celui-ci engage la majorité de ses charges, évalue son rendement et émet et rachète des parts en dollars canadiens.

5. Informations à fournir sur la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie dans laquelle le plus haut niveau correspond aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3).

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire de la juste valeur des instruments financiers du Fonds au 31 mars 2017 et au 30 septembre 2016, selon la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessous :

Niveau 1 Les données qui reflètent les prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques et qui sont disponibles à la date d'évaluation.

Niveau 2 Les données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données provenant de marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 Les données qui ne sont pas observables et pour lesquelles il n'y a que peu ou pas d'activité sur le marché. Le choix des données utilisées pour déterminer la juste valeur repose en grande partie sur le jugement et les estimations de la direction.

Au 31 mars 2017

Description	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor	– \$	3 077 800 \$	– \$	3 077 800 \$
Acceptations bancaires	–	1 373 974	–	1 373 974
Papier commercial	–	649 270	–	649 270
Total des placements	– \$	5 101 044 \$	– \$	5 101 044 \$

Au 30 septembre 2016

Description	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor	– \$	2 748 398 \$	– \$	2 748 398 \$
Acceptations bancaires	–	749 262	–	749 262
Papier commercial	–	1 149 437	–	1 149 437
Total des placements	– \$	4 647 097 \$	– \$	4 647 097 \$

5. Informations à fournir sur la juste valeur (suite)

Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé connexe se négocie activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse de se négocier activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3.

Les placements du Fonds dans des titres de créance sont comptabilisés au coût majoré des intérêts courus. Par conséquent, ils sont classés comme des placements de niveau 2.

Dans la détermination des données non observables pour le calcul de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, le Fonds exerce son jugement. Au 31 mars 2017, le Fonds ne détenait aucun titre de niveau 3 (aucun au 30 septembre 2016).

Le Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la fin de la période de présentation de l'information financière pour les transferts entre les niveaux 1 et 2 et à la date du transfert pour les transferts dans le niveau 3 ou hors de celui-ci. Au cours du semestre clos le 31 mars 2017 et de l'exercice clos le 30 septembre 2016, il n'y a eu aucun transfert entre les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur.

6. Gestion des risques financiers

Les activités du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Excel cherche à réduire au minimum les effets néfastes potentiels de ces risques sur le rendement du Fonds en ayant recours à des conseillers professionnels d'expérience, en suivant sur une base quotidienne les positions du Fonds et les événements du marché et, également, en diversifiant le portefeuille de placements conformément aux objectifs de placement. Le portefeuille se compose principalement de titres de créance de première qualité. Le conseiller de portefeuille conservera un éventail d'instruments de créance et de trésorerie qui représentent, de son point de vue, la combinaison la plus optimale de ces placements compte tenu des perspectives économiques, des conditions du marché et de la valeur relative de ces placements. Le Fonds n'a effectué aucune transaction sur instrument dérivé au cours du semestre clos le 31 mars 2017 et de l'exercice clos le 30 septembre 2016. Les risques les plus importants pour le Fonds sont décrits ci-après.

Risque de liquidité

La liquidité est une mesure de la rapidité avec laquelle un investissement peut être vendu contre espèces à un juste prix. Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds n'ait pas la capacité de régler ses obligations ou d'y répondre lorsqu'elles deviennent exigibles. Si un fonds ne peut pas vendre un investissement rapidement, il pourrait perdre de l'argent ou réaliser un bénéfice moindre, en particulier s'il doit répondre à un grand nombre de demandes de rachat. En général, le portefeuille comprend des titres de créance à court terme émis par de grandes sociétés bien reconnues au Canada ou par les gouvernements canadiens (y compris le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités). Ces titres se négocient généralement dans des marchés liquides importants, où ils peuvent être vendus rapidement à un juste prix pour répondre à toute demande de rachat.

Comme l'objectif du Fonds est d'être investi en totalité, les niveaux de liquidité sont minimaux et résulteront principalement des transactions des porteurs de parts.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle du risque que des variations de taux d'intérêt influent sur les flux de trésorerie futurs ou les justes valeurs des instruments financiers productifs d'intérêts. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est concentrée dans ses placements en titres de créance (comme les obligations et les débentures) et dans des instruments dérivés sur taux d'intérêt, le cas échéant. Les placements à court terme et les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et/ou ne sont pas productifs d'intérêts, et ils ne sont pas soumis à un risque de taux d'intérêt important découlant des fluctuations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La juste valeur du Fonds est très peu sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, car la nature des titres est souvent à court terme.

6. Gestion des risques financiers (suite)

Risque de concentration

Le Fonds est exposé au risque inhérent à la concentration du portefeuille de placements dans un petit nombre de secteurs d'activité, de catégories de placements ou d'emplacements géographiques. Le gestionnaire atténue ce risque en choisissant les titres avec prudence, au sein de plusieurs secteurs d'activité, catégories de placements et emplacements géographiques. Le tableau suivant présente un sommaire du risque de concentration du Fonds :

Secteur	En pourcentage du total de l'actif net	
	31 mars 2017	30 septembre 2016
Titres de créance canadiens		
Bons du Trésor	58,0	58,0
Acceptations bancaires	26,0	15,8
Papier commercial	12,2	24,2
Total	96,2	98,0

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la perte financière que le Fonds pourrait subir si une contrepartie à un actif financier manquait à ses obligations envers le Fonds. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent le risque de crédit maximal. Toutes les opérations effectuées par le Fonds et visant des instruments de créance et des titres à revenu fixe à court terme sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de crédit est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La transaction n'aura pas lieu si l'une des deux parties manque à ses obligations. Ce risque est également minime, puisque le Fonds investit principalement dans des titres de créance émis par des gouvernements ou des sociétés reconnues. Il n'existe aucun risque important lié aux débiteurs du Fonds. Le risque de crédit inclut également le risque que la notation des titres de créance d'un émetteur soit abaissée, ce qui se traduirait par une augmentation de la volatilité de leurs cours. Les changements relatifs à la notation d'une obligation peuvent également avoir une incidence sur sa liquidité et la rendre plus difficile à vendre.

Le Fonds a mis en œuvre divers contrôles internes pour aider à réduire le risque de crédit, y compris l'approbation préalable de tous les placements par le conseiller dont le mandat comprend les évaluations financières et autres de ces placements sur une base régulière. Le Fonds a également mis en œuvre des politiques pour s'assurer que les placements visent uniquement des titres émis par des contreparties faisant l'objet d'une notation minimale acceptable.

Au 31 mars 2017 et au 30 septembre 2016, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notations suivantes :

Titres de créance par notation*	En pourcentage de l'actif net	
	31 mars 2017	30 septembre 2016
R1 (élevée)	57,8	34,8
R1 (moyenne)	26,2	39,0
R1 (faible)	12,2	24,2

*Notations de DBRS et de S&P.

7. Parts rachetables

Chaque porteur acquiert des parts qui représentent une participation indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Toutes les parts de même série comportent les mêmes droits et privilèges. Chaque part donne droit à un vote à n'importe quelle assemblée des porteurs de parts et à une participation égale dans toute distribution faite par le Fonds. Les fractions de parts sont assorties proportionnellement de ces mêmes droits. Toutes les parts sont entièrement libérées lorsqu'elles sont émises et elles ne sont pas cessibles. Les parts sont rachetables au gré du porteur. Le nombre de parts pouvant être émises est illimité. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, qui est déterminée quotidiennement.

La valeur liquidative de chaque série de parts du Fonds se calcule en fonction de la juste valeur de marché de la quote-part des actifs du Fonds de ces séries, déduction faite de tout passif du Fonds attribué à ces séries de parts, divisée par le nombre total de parts de ces séries détenues par les investisseurs du Fonds.

7. Parts rachetables (suite)

Les variations du nombre de parts de fonds commun de placement émises par le Fonds sont résumées ci-dessous :

Au cours du semestre clos le 31 mars 2017 :

	Parts en circulation au début de la période	Parts émises	Parts rachetées	Augmentation (diminution) nette	Parts en circulation à la fin de la période
Série A	414 725	195 364	(248 755)	(53 391)	361 334
Série F	3 217	59 337	(34 839)	24 498	27 715
Série I	56 194	235 168	(150 000)	85 168	141 362

Au cours du semestre clos le 31 mars 2016 :

	Parts en circulation au début de la période	Parts émises	Parts rachetées	Augmentation (diminution) nette	Parts en circulation à la fin de la période
Série A	541 541	209 066	(237 779)	(28 713)	512 828
Série F	13 283	3 179	(9 942)	(6 763)	6 520
Série I	155 823	280 196	(230 000)	50 196	206 019

Le nombre moyen de parts de série A en circulation au cours du semestre clos le 31 mars 2017 était de 423 359 (2016 : 507 287), le nombre moyen de parts de série F en circulation au cours du semestre clos le 31 mars 2017 était de 32 344 (2016 : 9 477) et le nombre moyen de parts de série I en circulation au cours du semestre clos le 31 mars 2017 était de 129 204 (2016 : 155 872). Ces nombres ont servi au calcul de l'augmentation respective de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part.

Au cours du semestre clos le 31 mars 2017, le Fonds Inde Excel, également géré par Excel, a acquis 235 168 parts de série I du Fonds (2016 : 280 213) et a racheté 150 000 parts de série I du Fonds (2016 : 230 000) au cours de la même période. Au 31 mars 2016, le Fonds Inde Excel détenait 141 372 parts de série I du Fonds (2016 : 206 019).

8. Gestion du capital

Le capital du Fonds est représenté par l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le montant de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables peut varier de façon importante sur une base quotidienne, le Fonds étant soumis à des souscriptions et à des demandes de rachat quotidiennes au gré des porteurs de parts, ainsi qu'aux variations liées au rendement du Fonds. L'objectif du Fonds, en ce qui concerne la gestion du capital, est de maintenir la capacité du Fonds à assurer la continuité de son exploitation de manière à offrir un rendement aux porteurs de parts, à offrir des avantages aux autres parties prenantes et à maintenir un capital solide pour soutenir la croissance des activités de placement du Fonds.

Afin de maintenir sa structure du capital, le Fonds a pour politique de surveiller les niveaux quotidiens de souscriptions et de rachats par rapport aux actifs qu'il estime pouvoir liquider dans un délai de trois jours ainsi que d'ajuster le montant des distributions qu'il verse aux porteurs de parts rachetables.

Le gestionnaire du Fonds surveille le capital en fonction de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

9. Frais de gestion et charges d'exploitation

a) Frais de gestion

Excel, à titre de gestionnaire du Fonds, est responsable de la gestion quotidienne des activités du Fonds, notamment de gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds, de retenir les services de conseillers de portefeuille, de déposer les prospectus et les documents connexes, de tenir les livres comptables, d'exécuter les opérations sur titres, de surveiller la conformité avec les exigences réglementaires, de préparer tous les documents écrits et imprimés destinés aux investisseurs, et d'établir les politiques ayant trait à la distribution de parts. Des frais de gestion sont payés à Excel en échange des services fournis, ces frais étant calculés sur chaque série de parts à titre de pourcentage de la valeur liquidative des séries, à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable, comme suit :

Série	Frais de gestion
Série A	0,50 %
Série F	0,25 %
Série I	i)

i) Les frais de gestion relatifs à la série I sont négociables entre l'institution et Excel.

b) Charges d'exploitation

Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation et l'ensemble des taxes applicables. Les frais versés au tiers administrateur pour les services de comptabilité du Fonds et les services de transfert sont comptabilisés dans les frais d'administration. Les autres charges d'exploitation comprennent les frais de courtage et les autres frais liés aux opérations du portefeuille, les intérêts débiteurs, les impôts (le cas échéant), les droits de garde, les honoraires des auditeurs et des avocats, les assurances, les frais de tenue des registres, les frais de distribution, les frais associés à la présentation de l'information financière aux porteurs de parts (y compris les circulaires de sollicitation de procurations), les frais associés à l'admissibilité au placement des parts du Fonds et au maintien de celle-ci, et l'ensemble des autres charges engagées dans le cours normal des activités d'exploitation du Fonds.

Au cours du semestre clos le 31 mars 2017, Excel a absorbé des charges d'exploitation de 53 123 \$ (2016 : 54 005 \$). Excel peut arrêter d'absorber ces charges en tout temps sans préavis.

Au cours du semestre clos le 31 mars 2017, Excel a reçu des frais d'administration de 3 103 \$ (2016 : 6 447 \$) liés aux activités d'exploitation du Fonds.

10. Frais de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Aucuns frais de courtage n'ont été payés sur les opérations de portefeuille pour les semestres clos les 31 mars 2017 et 2016, étant donné que le Fonds a investi seulement dans des placements à court terme. Au cours des semestres clos les 31 mars 2017 et 2016, il n'y a eu aucun rabais de courtage sur titres gérés.

11. Impôts sur les bénéfices et distributions

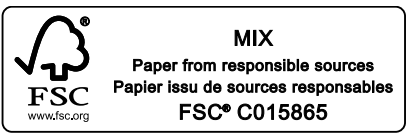
Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada); par conséquent, il ne paie aucun impôt sur la part de ses bénéfices et de ses gains qui est payée ou attribuée aux porteurs de parts. La date de clôture de l'année d'imposition du Fonds est le 31 décembre. Les bénéfices provenant de sources étrangères peuvent être assujettis à des retenues d'impôt à la source.

La politique du Fonds prévoit la distribution aux porteurs de parts, à la fin de l'année d'imposition ou avant cette date, d'une part suffisante de son bénéfice net (y compris les gains en capital nets réalisés) pour faire en sorte que le Fonds n'ait pas à verser d'impôts en vertu de la Partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Au 31 mars 2017 et au 30 septembre 2016, le Fonds n'avait comptabilisé aucune perte fiscale en capital ni perte fiscale autre qu'en capital reportée en avant.

12. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et valeur liquidative

Aux termes de l'article 3.6 (1) 5 du Règlement 81-106, le Fonds est tenu de présenter dans les états financiers une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, ainsi qu'une explication des écarts importants. En raison de la nature des placements détenus, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, au 31 mars 2017 et au 30 septembre 2016.



Nous, des Fonds Excel, sommes bien conscients de nos responsabilités à l'égard de l'environnement. C'est pourquoi nous avons choisi Informco, un leader canadien dans le domaine de l'impression environnementalement responsable, comme notre partenaire-impression. Informco est une entreprise agréé ISO Environnement 14001 et certifiée par le « Forest Stewardship Council® ». Ce papier a été fabriqué à partir des sources responsables.



www.excelfunds.com

Bureau Chef
2810 Matheson Boulevard Est, Suite 800
Mississauga, Ontario L4W 4X7
Sans frais : 1.888.813.9813